

Absent excusé : Antonin Fourreaux  
Secrétaire de séance : Hervé Constans

### 1. Compte rendu du Conseil du 8 novembre 2023.

Après lecture, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité du Conseil.

### 2. Délibérations

- a. Comptabilité : Admission en non-valeur du montant de la location de la parcelle louée au Styliss pour les années 2015 et 2016 soit 2 X 275 € – accord du conseil
- b. Attribution du logement situé au-dessus de l'école à partir du 01/01/2024 à Mme BECO Alice pour 450€ mensuel
- c. Zones d'accélération des énergies renouvelables :

Le conseil retient les propositions de la commission résumées comme suit :

- Photovoltaïque, sur le village + parcelles ancien Styliss : accord
- Solaire, sur le village : accord
- Géothermie, sur le village : accord
- Biomasse, sur le site de l'entreprise VAUCOULEUR : accord
- Eolien, sur la commune : refus
- Bio méthane, sur la commune : refus

### 3. Informations 3CVT

- a. Cheminement piétonnier route de Montigny (1<sup>ère</sup> tranche) : attribution de 11000€ au titre des fonds de concours
- b. Courrier envoyé au Président demandant la différence de coûts des crèches Pontigny / Chablis

### 4. Commissions

- a. Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables lors de la réunion du 08/12/2023.

### 5. Informations générales

- a. Travaux de plomberie en cours chez les locataires
- b. L'arbre de Noël des enfants de Rouvray jusqu'à 11 ans a eu lieu le dimanche 10 décembre
- c. Mesures de débit des poteaux incendie réalisées en collaboration avec le syndicat des eaux qui dispose d'un débitmètre
- d. Réunion annuelle de la participation citoyenne le 20/11/23 présidée par le Major Dumoutier. L'application WhatsApp reliera la gendarmerie aux 17 référents de Rouvray
- e. L'après-midi récréatif des aînés de Rouvray s'est tenu le 21 novembre
- f. La fondation du patrimoine nous indique que le montant minimum des travaux pour sa participation à la rénovation de la toiture de l'église est de 15000 € HT  
Décision d'ajout de la toiture de la porte d'entrée
- g. Les vœux du Maire et du Comité des Fêtes auront lieu le 05 janvier 2024 à 19h

Fin de la séance à 21h30

Le Maire